

Directeur/Directrice général(e) à la Télévision communautaire de la région des Appalaches

La TVCRA est un organisme sans but lucratif créé en 1973 qui produit des émissions d'intérêt communautaire dans la MRC des Appalaches et des vidéos éducatives et promotionnelles.

Description des tâches

Sous la supervision du conseil d'administration :

- Élabore les orientations et le plan d'action;
- Mobilise les différents partenaires du milieu pour la production régulière;
- Finance l'organisme par l'obtention de contrats de production;
- Gère les ressources humaines (salariés et bénévoles);
- Fait rapport des activités au conseil d'administration;
- Assure le bon déroulement des activités de l'organisme (productions régulières, projets spéciaux, bingo télévisé...)
- Effectue et rédige les demandes de subvention et les rapports;
- Supervise la tenue et la gestion du budget;
- Assure la représentation extérieure dans les lieux de concertation;
- Participe à la tenue du bingo télévisé, principale activité de financement;
- Développe le membership;
- Gère la production, la mise en onde et la facturation des avis de décès;
- Diffuse la programmation aux partenaires;
- Fait connaître les réalisations via les médias sociaux;
- Maintient à jour le site web en collaboration avec l'équipe technique;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

Exigences et qualifications

- Formation pertinente en communication, en politique ou autres;
- Habiletés en gestion des ressources humaines;
- Bonne capacité de rédaction et bonne compréhension du français;
- Bonnes connaissances en comptabilité;
- Bonnes connaissances des ressources communautaires et institutionnelles;
- Connaissance de l'actualité;
- Expérience significative de travail ou de bénévolat;
- Possède un permis de conduire valide et un véhicule automobile.

Description des compétences :

- Capacité à travailler en équipe;
- Habilités en communication : entregent, autonomie, initiative et ouverture d'esprit;
- Démontre un grand sens de l'organisation et de la planification;
- Facilité à travailler sous pression et à respecter les échéanciers;
- Flexibilité au niveau des horaires de travail : jour, soir.

Modalités :

- Taux horaire : salaire à déterminer en fonction de l'expérience à raison de 32 heures par semaine;
- Emploi permanent : trois mois de probation; 42 semaines par année.
- Début d'emploi : mi-mars 2020

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au 478 rue Des Rosiers, Thetford Mines, QC, G6G 1B2, ou par courrier électronique à pierresevigny@cgocable.ca au plus tard le 1^{er} mars 2020.

Seules les personnes, dont le curriculum vitae aura été retenu, seront avisées pour fixer le moment des entrevues.